

L'objectif de cette lettre d'information est de communiquer sur l'actualité économique de notre territoire et de montrer ainsi le dynamisme du tissu économique local.

Accessible à tous, l'inscription est gratuite à l'adresse suivante : conomie@pays-de-landivisiau.com

Zone de Kerven - BP 30122 - 29401 LANDIVISIAU

Tél. 02 98 68 42 41 – Fax 02 98 68 12 98

www.pays-de-landivisiau.com

Directeur de la publication : Albert MOYSAN

COMMUNICATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau dispose désormais d'une page Facebook. Suivez notre actualité en vous connectant

sur notre page <https://fr-fr.facebook.com/paysdelandi>



NORMES

ACCESSIBILITE HANDICAPES

À partir du 1^{er} janvier 2015, tous les lieux accueillant du public devront être équipés pour accueillir des personnes handicapées à mobilité réduite. Le 25 septembre 2014, le Conseil des ministres a approuvé ce projet d'ordonnance qui rend possible la poursuite de la dynamique par la création d'un nouvel outil : l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Si au 1^{er} janvier 2015, votre équipement n'est pas équipé pour l'accessibilité handicapés, il convient de vous inscrire dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Il consiste en une programmation budgétaire. Un premier avantage : il suspend les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité. Le dossier d'Ad'AP doit obligatoirement être déposé avant le 27 septembre 2015 à la mairie (ou dans des cas particuliers auprès du Préfet). Pour tout savoir sur ce nouveau dispositif : <http://www.accessibilite.gouv.fr/>



EMPLOI

« UN TERRITOIRE EN ACTION »

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a présenté le Mardi 30 septembre son projet « Un territoire en action » au siège de la Communauté. Ce projet novateur est mis en place sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Il s'adresse à tous les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi, l'objectif étant de mobiliser les personnes en travaillant sur deux supports :

- Des projets artistiques comme levier d'insertion socio-professionnelle,
- Des ateliers sur les savoirs être et les savoirs faire pour dynamiser les parcours et lever les freins à l'emploi. Seront proposés des ateliers sur l'estime de soi, le bien être, la sécurité au travail, la gestion du budget, la mobilité, l'informatique et la maîtrise d'internet, la recherche d'emploi et en complément 4 informations



collectives sur DPLACE, l'ART, l'intérim d'insertion et l'intérim classique.

L'inscription aux ateliers se fait uniquement par le biais de nos partenaires accompagnant les demandeurs d'emploi et qui sont donc susceptibles de les orienter vers les ateliers. Nos partenaires sont : les Maires, Adjointes ou Techniciens aux affaires sociales, les assistantes sociales, Pôle Emploi, la Mission locale, l'ART, le CIDFF, les Conseillers Altédia et Adventia. Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous souhaitez participer à un atelier ou une information collective, rapprochez-vous d'un de ces interlocuteurs (à noter que le nombre de places est limité).

CONCOURS

FEMME ET ENTREPRISES EN BRETAGNE

Pour la quatrième année consécutive, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, la Caisse des Dépôts et des partenaires du monde économique lancent le concours « Femmes et entreprises en Bretagne ». Il s'adresse à toute femme, chef d'entreprise, quelle que soit la forme juridique de son activité, qu'il s'agisse d'une création, reprise, ou d'un développement. En 2014, ce seront 4 prix de 3 000 € et 1 prix de 1 500 € qui seront attribués à des femmes dirigeantes d'entreprises en Bretagne : 4 prix jeunes entreprises, 1 prix du jury. Le dossier de candidature est à déposer au plus tard le 16 octobre 2014 <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/Actualites-Agenda/Breves/Concours-Femmes-et-entreprises-en-Bretagne>



AIDE AUX ENTREPRISES

CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général du Finistère attribue une aide exceptionnelle aux entreprises dans les communes concernées par les inondations de l'hiver 2013/2014 : Bodilis, Commana, Lampaul Guimiliau, Loc-Eguiner, Plougar, Plougourvest, Plounéventer, Saint-Derrien et Sizun. Les bénéficiaires sont les entreprises, ayant subies des dommages conséquents et répondant aux conditions d'activités retenues dans le cadre de « l'aide au maintien du commerce en milieu rural » (commerce alimentaire, de première nécessité, artisans de service). Sont exclus les commerces de gros, les activités d'agence, les professions libérales, le secteur paramédical, les bars, tabac etc... Le soutien départemental porte sur la somme résiduelle restant à charge après indemnisation de l'assurance. Le taux maximum d'aide est fixé à 50 % de la franchise avec un plafond d'aide de 10.000 euros. Pour plus d'informations, contacter le service développement économique de la CCPL au 02 98 68 42 41 ou economic@pays-de-landivisiau.com Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2015.

ARTISANAT

KERBRAT JARDINS - LANDIVISIAU

L'entreprise Kerbrat Jardins, spécialisée dans l'aménagement paysager, a été fondée en 1994 à Lampaul-Guimiliau. Depuis 2008, elle dispose de locaux à Kerangall, route de Plouvorn à Landivisiau. Aujourd'hui, Arnaud Kerbrat, paysagiste, et son équipe lance un nouveau concept paysager : le jardin d'assainissement ou l'assainissement par intégration paysagère. La phytoépuration ou assainissement par les plantes est un système écologique de traitement des eaux usées utilisant les propriétés biologiques des plantes qui remplace la traditionnelle fosse septique en créant un jardin esthétique, performant, économique et durable. Les eaux usées sont traitées par un premier bassin composé de roseaux puis un deuxième bassin composé de



plantes aquatiques. L'intégration du jardin se fait hors sol ou sur sol. Une phytoépuration en fonctionnement est visible sur le site de l'entreprise, avec ou sans rendez-vous. Kerbrat Jardins est installateur agréé des filières d'assainissement par phytoépuration Aquatiris®, système reconnu et autorisé par les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et agréé par l'Etat. L'effectif de Kerbrat Jardins est aujourd'hui de 10 personnes et 3 apprentis. Tél. 02.98.68.71.28

www.kerbrat-jardins.com

JANTES A NEUF - LANDIVISIAU

Auparavant chef d'entreprise en Angleterre dans le domaine des luminaires publics, Stephen Chadwick, ingénieur métallurgiste, a vendu son affaire et a choisi de s'installer en France. Fan de vieilles Porsche, il est régulièrement amené à refaire les jantes de son véhicule mais le service réalisé par les centres de réparation en Angleterre, il ne le trouve pas en France. « La nature ayant horreur du vide », il protège son idée, crée

un logo et un nom mais ne va pas plus loin. 3 ans plus tard, adhérent au club « Auto rétro sport d'armorique », il reparle de son idée à un adhérent futur retraité, Michel Le Tallec, électromécanicien d'aéronautique à la base aéronavale de Landivisiau, fan de vieilles voitures de collection comme lui. L'alchimie a lieu et l'aventure de Jantes à Neuf peut démarrer.

(suite colonne suivante)

Ils partent tous deux se former dans des centres anglais et reviennent en France pour s'installer, rue du Pontic, zone du Vern à Landivisiau. Soucieux de leur environnement, les procédés utilisés pour la rénovation des jantes sont écologiques. Le décapant est bio, le sablage se fait à l'eau et l'eau est filtrée puis réutilisée, la peinture exclut tout produit chimique. Les déchets industriels restants sont recyclés. Les associés proposent de refaire les jantes pour les vieilles voitures, le tuning, les youngtimers (voitures cultes des années 70 à 90) et toutes



les voitures récentes.

www.jantes-a-neuf.fr

et page facebook

<http://petitlien.fr/7ih9>

A noter que les créateurs ont bénéficié du soutien financier d'Initiative Pays de Morlaix pour la mise en oeuvre de leur projet.

HOTELLERIE-RESTAURATION

L'HOTELLERIE DE L'ENCLOS - LAMPAUL GUIMILIAU

Voilà maintenant un an que Philippe Le Pelletier a repris l'Hostellerie de l'Enclos à Lampaul-Guimiliau. Et on peut dire que cette année a donné lieu à de nombreux changements : rénovation des chambres, rénovation de la salle de restaurant, création d'une salle de séminaire donnant sur une terrasse extérieure et réalisation d'une nouvelle décoration adaptée. L'hôtel-restaurant 2** Logis de France bénéficie maintenant de deux marmites, gage de qualité d'une cuisine entière-



ment « faite maison » à base de produits frais. Philippe Le Pelletier espère d'ailleurs décrocher une troisième marmite l'an prochain. L'équipe est aujourd'hui constituée de 5 salariés.

www.hostellerie-des-enclos.fr

COULEUR CREPES - LANDIVISIAU

Après plusieurs années dans le domaine médical, Sylvie Moal a effectué un virage à 180° pour vivre de sa passion de la cuisine. Une formation de crêpière en poche, elle vient d'ouvrir « Couleur Crêpes » boulevard de la République à Landivisiau. Son mari, agriculteur, fournit la crêperie en lait. La crêperie-snacking propose des formules -crêpes rapides le midi mais également des formules traditionnelles avec un plat du jour et des formules crêpes à emporter. Outre le restaurant, Couleur Crêpes offre également à sa clientèle la vente de



crêpes blé noir et froment à la douzaine, des produits bretons : kouign aman, miel, cidre et des paniers garnis pour toutes les occasions. Sylvie Moal, la gérante, est accompagnée d'une salariée Laura Le Joly.

Tél. 09 82 43 09 88 ou

06 61 49 59 99

NEGOCE - COMMERCE

BLANC BRUN - LANDIVISIAU

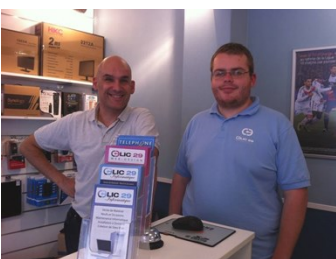
Titulaire d'un baccalauréat « maintenance des appareils ménagers et de collectivités » et après 18 années d'expérience en tant que technico-commercial dans une grande enseigne d'électro-ménager, Raphaël Miossec a décidé de se mettre à son compte. Début septembre, il a ouvert son magasin « Blanc Brun », boulevard de la République à Landivisiau. Il propose, à sa clientèle, du petit et du grand électroménager, de l'image et du son, et une gamme de poêles pour le chauffage. Il intervient pour la livraison, l'installation et le service après-vente. Ra-



phaël Miossec dispose également d'un site internet pour les commandes en ligne www.blancbrun-landivisiau.fr. A noter que le jeune chef d'entreprise a bénéficié du soutien financier d'Initiative Pays de Morlaix pour la mise en oeuvre de son projet. Tél. 02 98 24 12 70

CLIC 29 - LANDIVISIAU

Depuis 2011, Clic 29 est située rue de l'Eglise à Landivisiau. L'entreprise est spécialisée dans le dépannage, la maintenance informatique, la vente de matériel et la formation informatique pour les particuliers et les professionnels. Emmanuel Aubert diversifie aujourd'hui son activité et propose désormais à ses clients la conception et la gestion de sites internet. Un site internet spécialement dédié à



ce nouveau service vient d'ailleurs d'être créé et une personne a été embauchée. <http://www.clic29-web.fr/>

AGRICULTURE

LABYRINTHE - PLOUNEVENTER

Depuis maintenant huit ans, les agriculteurs de la commune mettent en place un labyrinthe géant végétal, en accès libre et gratuit jusqu'au 1er novembre. L'année 2014 est l'année du Lapin. Informer en s'amusant, telle est l'idée originale retenue par les organisateurs pour promouvoir l'agriculture. Les panneaux explicatifs sont posés tout au long du parcours et le plan du labyrinthe, situé à Quélénnoc,



est téléchargeable sur le site de la commune.

<http://www.plouneventer.fr/>

LU DANS LA PRESSE

MAGSI - SIZUN

Le magazine Terra, dans son édition du 12 septembre dernier, consacre une double page à l'entreprise Magsi de Sizun. Créée en 1997 et appartenant au groupe Pré

Vision, fondé par Michel Emily, Magsi compte aujourd'hui une petite centaine de salariés et fabrique des accessoires pour l'agriculture, l'industrie, la construction et les espaces verts.